Folio MS 237

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif au classement du "Prieuré", bâtiment n° 164, sis sur la parcelle n° 7697, feuille 7, du cadastre de la commune de Satigny

du 10 janvier 1996

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la proposition du département des travaux publics et de l'énergie datée du 9 décembre 1992, confirmée le 19 avril 1995, de classer, à titre historique et esthétique, le bâtiment n° 164, sis sur la parcelle n° 7697, feuille 7 du cadastre de la commune de Satigny;

vu les pièces figurant au dossier dont il ressort que le Prieuré de Satigny est un exemple remarquable d'ancienne maison forte du Mandement qui fut transformée au XVIIe siècle en résidence de campagne par François Turettini et compte tenu de l'état actuel de cet édifice, largement déterminé par les travaux entrepris au XIXe siècle par la famille Necker y compris les aménagements paysagers du jardin;

vu l'accord du propriétaire du 16 décembre 1992;

vu le préavis favorable de la commune de Satigny du 11 juillet 1995;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 16 août 1995;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, article 10 et suivants :

ARRETE :

Le "Prieuré", au sens des considérants, est déclaré monument classé.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif, dans un délai de 30 jours dès sa notification, conformément à l'article 62 de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976.

Communiqué :

Travaux 6 ex
Serv. L.G. 1 ex
Intéressé 1 ex

CONSEIL D'ÉTAT RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat:

ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE

Extrait du plan cadastral 7

Commune de SATIGNY

Echelle 1:1000

Reproduction autorisée exclusivement sur support non transparent pour requêtes en autorisation de construire. Les infractions peuvent être poursuivies par voie pénale

Demande Nº 825 Date: 4-2-91 Visa. F.

Emoluments, Fr. 90.-

Parcelle: 7697 Surface (m^2): 7191 Propriétaire: NECKER Charles Frédéric Alfred Raymond

Demande Nº 906 Emoluments, Fr. 15.- Date: 5-2-92 Visa: F.

